

Park'N Fly Canada's 2019 Sweepstake Contest

«WIN YOUR STAY»

Full Contest Rules and Regulations

1. CONTEST SPONSOR: Park'N Fly Canada.
2. CONTEST PERIOD: The Contest begins at 12:01AM (ET) on Wednesday May 01, 2019 and closes at 11:59PM (ET) on Wednesday June 12, 2019 (ET) (the "Contest Period").
 - A. HOW TO ENTER: No entry form required. Contest open to CAA Members only. CAA Members must complete a transaction with a participating Park'N Fly location during the period of the contest. CAA members are automatically entered at time of check-out. Members using their card at the cashier station will have a chance to win their stay for free. Members from the province of Quebec are not eligible.
 - B. HOW TO ENTER: No purchase required. CAA members can forward a hand written drawn note with their name, address, telephone number along with their CAA membership number to the following address to be included in the random draw. CAA Win Your Stay, C/O Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. All no purchase entries must be received by June 12, 2019 (ET) at 11:59PM (ET).
 - C. PRIZES: There are 6 weekly Prizes available to be won each week with a total of 36 prizes over the course of the contest. Each Prize in the Park'N Fly Contest consists of a free parking stay for up to 30 days. Approximate retail value of each Prize will vary depending on parking lot and city. The retail value of any parking stay shall not exceed \$547.80.
3. CONDITIONS ATTACHED TO THE PRIZE:
 - i. Prize must be accepted as provided. The prize cannot be used in conjunction with any other promotion or offer and may not be separated and must be accepted as awarded, cash equivalent substitution will not be available.
 - ii. Each Prize must be accepted as described in these rules and cannot be transferred to another person, substituted for another prize or cash, or exchanged in whole or in part, subject to the provisions set forth elsewhere in these rules.
 - iii. PRIZE winner selection: The weekly prizes will be randomly drawn weekly from stays at participating Park'N Fly locations, (Toronto, Vancouver, Halifax, Edmonton, Winnipeg and Ottawa) or no purchase entries submitted between the periods of Wednesday May 01, 2019 and Wednesday June 12, 2019. Odds of winning depend on number of eligible stays checking out on that particular draw date or number of entries received during the contest period.
 - iv. The Prize will be awarded as outlined in section 2, C; Prizes.
 - v. Parking certificate includes applicable taxes. Extra day rates and associated taxes are applicable on unpaid days beyond the number of complimentary days. Charge begins at time of check in and is based on a minimum 24-hour period. No refunds of exchanges on unused portions. Unused portions cannot be redeemed for cash. Certificate must be presented at check out to receive this offer. Valid only for parking charges. Cannot be combined with any other Park'N Fly offer. Blackout dates may apply. Parking certificate must be redeemed one year from the date of issuance.
 - vi. Prize must be accepted as provided. Prize cannot be used in conjunction with any other promotion or offer, may not be separated, and must be accepted as awarded. Cash equivalent substitution will not be available, nor can it be transferred to another person.
 - vii. CAA Membership must be in good standing at time of contest draw to be eligible to win.

4. **HOW TO WIN:** To be declared a winner of a Prize, selected entrants must first correctly answer, unaided, a time-limited, mathematical skill-testing question, posed by telephone or email at a mutually convenient time. Eligible entrants providing an incorrect answer will no longer be eligible to win a prize in this contest. In addition, before being declared one of the winners of a Prize, each winner, will be required to sign a stand Release and Indemnity Form specific to the Prize confirming understanding, compliance with and acceptance of the contest rules and acceptance of the Prize as awarded and a release of all liability satisfactory to the Contest Sponsor(s) and return the signed form
5. **ELIGIBILITY:** Contest is open only to residents of Canada (excluding residents of Quebec) over the age of 18 years on the contest draw date, except employees (and immediate family and household members of such employees) of the "Contest Sponsor" and any of their respective affiliates and advertising and promotional agencies. This includes Park'N Fly Canada (hereinafter referred to as the "Contest Sponsor"), as well as the Contest Sponsor's respective subsidiaries, affiliates, divisions, partners, suppliers, printers, distributors and advertising agencies and immediate families and household members. In these rules, "immediate family" is defined as spouse, domestic partner, children, siblings, parents and in-laws.
6. **CONDITIONS OF ENTRY:** Entrants (i) acknowledge compliance with these Official Rules including all eligibility requirements and, (ii) agree to be bound by the decisions of the Contest Judges, made in their sole discretion, which shall be final and binding in all matters relating to the Contest. Entrants who have not complied with these Official Rules are subject to disqualification.
7. **LIABILITY:** Entrants and/or winners assume liability for injuries caused, or claimed to be caused by participating in the Contest, or by the acceptance, possession, or use of any prize awarded, including but not limited to claims/damages for personal injury, or property damage.
8. **LIABILITY:** Entrants and/or winners agree to waive any and all claims against the Contest Sponsor and/or any of its agents and release the Contest Sponsor and any of its agents from all liability from injury, property damage or any other loss sustained by the entrant and/or winner as a result of participation in the Contest due to cause whatsoever, including negligence, or duty of care by the Contest Sponsor and/or any of its agents.
9. **PRIZE ACCEPTANCE:** By accepting the prize, the winner consents to the contest organizers publishing or announcing the Prize winner's name and photograph(s) in future publicity, without permission or compensation. By entering this contest, the Grand Prize winner consents to the unlimited reproduction, publication use and distribution of photographs by CAA and/or Park'N Fly in all forms and media, and in all manners including advertising, trade, display, editorial, art, advertisements, video production, exhibitions, social media and website content.
10. **RELEASES:** By entering this contest, entrants confirm that they have read and understood these Rules. Entrants also agree, should they become an eligible winner, that they will sign a Declaration of Compliance with the Rules, and a release form releasing the Contest Sponsor and any respective affiliates, parents, subsidiaries, directors, officers, employees, agents and advertising and promotional agencies (collectively, the Releases), from any and all claims or liability of any kind arising from or in connection with this contest or a prize, including, without limitation, claims or liability in connection with the acceptance, use or misuse of the prize as awarded. All documents must be completed and returned within the period noted on those documents or the prize may be forfeited.
11. **DISCLAIMER:** a) All entries become the property of the Contest Sponsor, who shall have no liability for lost, stolen, late, damaged or misdirected entries; for any failure of the website during the promotional period; for any problems or technical malfunction of any telephone network or lines, computer online systems, servers, access providers, computer equipment or software; for failure of any e-mail or entry to be received by the Contest Sponsor for any reason including, without limitation, on account of technical problems or traffic congestion on the Internet or any website, or any combination thereof; or for any injury or damage to an entrant's or any other person's computer related to or resulting from participation or downloading any material in the contest. All entries are subject to verification and will be declared invalid if they are ineligible, incomplete, forged, falsified, altered or tampered with in anyway.
12. **DISCLOSURES:** Any attempt by an entrant or other individual, to deliberately damage any website or undermine the legitimate operation of the Contest, including but not limited to any fraudulent claims, could be in violation of both criminal and civil laws. Should such an attempt be made, the Contest Sponsor reserves the right to seek remedies and damages from any such individual, to the fullest extent permitted

by law, including criminal prosecution. Participant engaging in any of the foregoing activities will be disqualified and will forfeit any prize won.

13. All issues and questions concerning the construction, validity, interpretation and enforceability of these Official Rules, or the rights and obligations of entrant and Contest Sponsor in connection with the Contest, shall be governed by, and construed in accordance with, the substantive laws of the Province of Ontario without regard to Ontario conflicts of law principles. All entrants consent to the jurisdiction and venue of the Province of Ontario.
14. The invalidity or unenforceability of any provision of these Official Rules shall not affect the validity or enforceability of any other provision. In the event that any provision is determined to be invalid or otherwise unenforceable or illegal, these Official Rules shall otherwise remain in effect and shall be construed in accordance with their terms as if the invalid or illegal provision were not contained herein. In particular, Contest Sponsor's employees are not authorized to waive, modify or amend any provision or provisions of these Official Rules in any manner whatsoever.
15. Personal information collected from entrants will be used by the Contest Sponsor for the purpose of administering the Contest. Contest Sponsor will not sell, share or otherwise disclose personal information of entrants with third parties, other than to third parties engaged by Contest Sponsor to fulfill the above purposes or as permitted or required by law. By providing your information and opting-in at the Contest website, Contest Sponsor may provide you with information relating to new and existing products, coupons, product sampling, and news regarding upcoming promotions. By entering the Contest, entrant consents to the manner of collection, use and disclosure of personal information as set out in the Contest Sponsor's Privacy Policy available at www.parknfly.ca/Privacy-Policy.aspx.
16. Contest Rules and Regulations and the decisions of the Contest judges as selected by the Contest Sponsor are final. All survey feedback submitted become the property of the Contest Sponsor without payment of any compensation in addition to the prize award to successful entrants.
17. Sponsor retains the right, in its absolute discretion, to make substitutions of equivalent kind or value in the event of the unavailability of any component of the selected prize for any reason whatsoever.
18. MODIFICATION OF THE CONTEST: The contest organizers reserve the right, at their sole discretion, to cancel, terminate, modify or suspend this contest, in whole or in part, should an event or any human intervention occur that could alter or affect the management, security, impartiality or operation of the contest as provided for herein. If fraud, technical failures including any network server or hardware failure, viruses, bugs, errors in programming, or any other errors or other causes beyond the control of the corrupt or threaten to corrupt the administration, integrity or security of the contest or if any other factor interferes with the conduct of this Contest as contemplated by these Official Rules, or for any other reason at the sole discretion of the Contest Sponsor,
19. OFFICIAL RULES:

By entering the Contest, entrants consent to the use of their name, address (city and province) and/or likeness, without further compensation, worldwide and in perpetuity, in any and all forms of media, now known or hereafter devised, including the Internet, in any publicity or advertising carried out by the Contest Sponsor relating to the contest.

Official Rules & Names of Winners: For a copy of the Official Rules, send a self-addressed stamped envelope to: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. Requests must be received by 11:59PM (ET) on Wednesday June 12, 2019 (ET).

To obtain the names of the winners send a self-addressed stamped envelope to: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. Requests must be received by 11:59PM (ET) on Friday June 28, 2019 (ET).

Concours du tirage au sort canadien 2019 de Park'N Fly

«GAGNEZ VOTRE SÉJOUR»

Règlements complets du Concours

1. COMMANDITAIRE DU CONCOURS: Park'N Fly Canada.
2. PÉRIODE DU CONCOURS: Le Concours débute mardi 1er mai 2019 à minuit une (heure de l'Est) et se termine mercredi 12 juin 2019 à 23h59 (heure de l'Est) (la « Période du Concours »).
 - A. COMMENT PARTICIPER: Aucun formulaire requis. Le Concours est ouvert aux membres CAA seulement. Les membres CAA doivent effectuer une transaction dans un emplacement participant de Park'N Fly, durant la Période du Concours. Les membres CAA sont automatiquement inscrits au moment de passer à la caisse. Les membres utilisant leur carte à la caisse auront une chance de gagner leur séjour gratuitement. Les membres du Québec ne sont pas admissibles.
 - B. COMMENT PARTICIPER: Aucun achat requis. Pour s'inscrire au tirage au sort du Concours, les membres CAA peuvent faire parvenir une note écrite à la main, indiquant leur nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que leur numéro de membre CAA à l'adresse suivante: CAA Gagnez votre séjour, C/O Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. Toutes les inscriptions sans achat doivent être reçues pour mercredi 12 juin 2019 à 23h59 (heure de l'Est).
 - C. PRIX: Il y a 6 Prix hebdomadaires à gagner à chaque semaine pour un total de 36 Prix durant la Période du Concours. Chaque Prix du Concours Park'N Fly consiste d'un séjour de stationnement gratuit allant jusqu'à 30 jours. La valeur approximative au détail de chaque Prix variera selon l'emplacement du stationnement et de la ville. La valeur au détail d'un séjour de stationnement ne devra pas excéder 547,80\$.
3. CONDITIONS ATTACHÉES AU PRIX:
 - i. Le Prix doit être accepté tel qu'attribué. Le Prix ne peut être combiné avec toute autre promotion ou toute autre offre, ne peut être séparé et doit être accepté tel qu'attribué; l'équivalent en argent ne sera pas disponible.
 - ii. Chaque Prix doit être accepté tel que décrit dans ces règlements et ne peut être transféré à une autre personne, ne peut être remplacé par un autre prix ou de l'argent comptant et ne peut être échangé en totalité ou en partie, sous réserve des dispositions énoncées ailleurs dans les présents règlements.
 - iii. SÉLECTION DU GAGNANT: Le Prix hebdomadaire sera tiré au sort chaque semaine parmi les séjours effectués dans les emplacements participants de Park'N Fly (Toronto, Vancouver, Halifax, Edmonton, Winnipeg et Ottawa) ou les inscriptions sans achat soumises entre mardi 1er mai 2019 et mercredi 12 juin 2019. Les chances de gagner dépendent du nombre de séjours admissibles ayant été payés à la caisse à la date du tirage ou du nombre d'inscriptions reçu durant la Période du Concours.
 - iv. Le Prix sera décerné tel qu'indiqué dans la section 2, C; Prix.
 - v. Le certificat de stationnement inclut les taxes applicables. Les tarifs et les taxes qui y sont associées sont applicables aux jours non payés excédant le nombre de jours gratuits. Les frais débutent au moment de l'entrée et sont basés sur une période minimale de 24 heures. Pas de remboursement ou d'échange sur la portion non utilisée. Les portions non utilisées ne peuvent être remplacées par de l'argent comptant. Le certificat doit être présenté au moment de passer à la caisse, pour obtenir cette offre. Valable seulement pour les frais de stationnement. Ne peut être combiné avec d'autres offres de Park'N Fly. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le certificat de stationnement doit être échangé à l'intérieur d'un an suivant la date d'émission.
 - vi. Le Prix doit être accepté tel qu'attribué. Le Prix ne peut être combiné avec toute autre promotion ou toute autre offre, ne peut être séparé et doit être accepté tel qu'attribué; l'équivalent en argent ne sera pas disponible, et ne pourra pas être transféré à une autre personne.
 - vii. L'adhésion à la CAA doit être en règle au moment du tirage au sort du Concours, pour être admissible à gagner.

4. **COMMENT GAGNER:** Pour être déclaré gagnant d'un Prix, les participants sélectionnés doivent d'abord répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'habilité mathématique, posée par téléphone ou par courriel, à un moment mutuellement convenu. Les participants admissibles répondant incorrectement à la question ne seront plus admissibles à gagner un Prix dans ce Concours. De plus, avant d'être déclaré un des gagnants d'un Prix, chaque gagnant sera requis de signer et de retourner un formulaire de décharge et d'indemnisation spécifique au Prix confirmant la compréhension, le respect et l'acceptation des règlements du Concours, l'acceptation du Prix tel qu'attribué et comprenant une décharge de toute responsabilité satisfaisante pour le(s) Commanditaire(s) du Concours.
5. **ADMISSIBILITÉ:** Le Concours est ouvert seulement aux résidents du Canada (excluant les résidents du Québec) étant âgés de plus de 18 ans à la date du tirage au sort du Concours, à l'exception des employés (et de la famille immédiate et des membres de la maisonnée de ces employés) du « Commanditaire du Concours » et de ses sociétés affiliées, ainsi que les agences de publicité et de promotion. Ceci inclut Park'N Fly Canada (dans la présente appelé le « Commanditaire du Concours ») et toutes ses filiales, divisions, partenaires, fournisseurs, imprimeurs, distributeurs, agences de publicité ainsi que les familles immédiates et les membres de la maisonnée. Dans ces règlements la « famille immédiate » est définie comme le conjoint, le partenaire domestique, les enfants, les frères et sœurs, les parents et les belles-familles.
6. **CONDITIONS D'INSCRIPTION:** Les participants (i) reconnaissent la conformité avec ces règlements officiels, y compris toutes les exigences d'admissibilité et, (ii) acceptent d'être liés par les décisions des juges du Concours prises à leur seule discrétion, lesquelles seront définitives et liées à tout ce qui concerne le Concours. Les participants qui ne se sont pas conformés à ces règlements officiels pourront être disqualifiés.
7. **RESPONSABILITÉ:** Les participants et/ou gagnants assument la responsabilité des blessures causées ou prétendues causées par la participation au Concours ou par l'acceptation, la possession ou l'utilisation de tout prix attribué, y compris, mais non limité aux réclamations/dommages pour blessures personnelles ou dommages matériels.
8. **RESPONSABILITÉ:** Les participants et/ou les gagnants acceptant de renoncer à toutes réclamations contre le Commanditaire du Concours et/ ou ses agents et dégagent le Commanditaire du Concours et tous ses agents de toute responsabilité en cas de blessure, de dommages matériels ou de toute autre perte subie par le participant/ ou le gagnant à la suite de la participation au Concours pour quelque cause que ce soit, y compris la négligence, ou le devoir de diligence du Commanditaire du Concours et / ou de ses agents.
9. **ACCEPTATION DES PRIX:** En acceptant le prix, le gagnant consent à ce que les organisateurs du Concours publient ou annoncent le nom du gagnant du Prix, fassent paraître des photographies dans des publicités futures et ceci, sans permission ou compensation. En participant à ce Concours, le gagnant du Prix consent à la reproduction illimitée, à la publication et la distribution de photographies par le CAA et Park'N Fly sous toutes formes et dans tous les médias, y compris la publicité, le commerce, l'affichage, l'éditorial, les arts, les divertissements, la production de vidéos, les expositions, les médias sociaux et le contenu du site Web.
10. **DÉCHARGES:** En participant à ce Concours, les participants confirment avoir lu et compris ces Règlements. Les participants acceptent également que dans le cas où ils seraient reconnus être des gagnants admissibles, ils signeraient une Déclaration de Conformité aux règlements et un formulaire de décharge libérant le Commanditaire du Concours, ses affiliés, parents, filiales, administrateurs, dirigeants, employés, agents et ses agences de publicité et de promotion (collectivement, les Décharges), de toute réclamation ou responsabilité de toute nature découlant de ou en relation avec ce Concours ou un prix, y compris, sans limitation, les réclamations ou les responsabilités en relation avec l'acceptation, l'utilisation ou la mauvaise utilisation du prix attribué. Tous les documents doivent être remplis et retournés dans les délais indiqués dans ces documents, faute de quoi le prix pourrait être annulé.
11. **AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ:** a) Toutes les participations deviennent la propriété du Commanditaire du Concours, qui n'aura aucune responsabilité à l'égard des participations perdues, volées, en retard, endommagées ou mal acheminées; pour toute défaillance du site pendant la période promotionnelle; pour tout problème ou défaillance technique de tout réseau ou ligne téléphonique, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs d'accès, du matériel informatique ou de logiciels; en cas d'échec de la réception d'un courriel ou d'une participation par le Commanditaire du Concours pour quelque raison que ce soit, y compris, sans limitation, en raison de problèmes techniques ou d'embouteillages sur Internet ou tout site Web, ou toute combinaison de ces facteurs; ou pour toute blessure ou tout dommage à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne liée à ou résultant de la participation ou du téléchargement de tout matériel dans le cadre du Concours. Toutes les participations sont sujettes à vérification et seront déclarées

non-admissibles si elles sont inéligibles, incomplètes, contrefaites, falsifiées, altérées ou trafiquées de quelque manière que ce soit.

12. **DIVULGATIONS:** Toute tentative d'un participant ou d'une autre personne d'endommager délibérément un site Web ou de nuire au fonctionnement légitime du Concours, y compris, mais sans s'y limiter, toute réclamation frauduleuse, constitue une violation des lois criminelles et civiles. Si jamais une telle tentative est faite, le Commanditaire du Concours se réserve le droit de demander, dans toute la mesure permise par la loi, des réparations et des dommages-intérêts à toute personne, y compris des poursuites criminelles. Le participant à l'une des activités précédentes sera disqualifié et perdra tout prix gagné.
13. Tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité de ces Règlements Officiels, ou les droits et obligations du participant et du Commanditaire du Concours dans le cadre du Concours, seront régis et interprétés conformément aux lois substantielles de la province de l'Ontario sans tenir compte des principes de conflits des lois de l'Ontario. Tous les participants acceptent la juridiction et le lieu de la province de l'Ontario.
14. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présents Règlements Officiels n'a aucune incidence sur la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Dans l'éventualité où des dispositions seraient jugées invalides, inapplicables ou illégales, les présents Règlements Officiels demeureront en vigueur et seraient interprétés conformément à leurs modalités comme si la disposition invalide ou illégale n'était pas contenue dans les présentes. En particulier, les employés du Commanditaire du Concours ne sont pas autorisés à renoncer, modifier ou amender toute disposition ou disposition des présents Règlements Officiels de quelque manière que ce soit.
15. Les renseignements personnels recueillis auprès des participants seront utilisés par le Commanditaire du Concours dans le but de gérer le Concours. Le Commanditaire du Concours ne vendra pas, ne partagera pas, ni ne divulguera autrement les renseignements personnels des participants avec des tiers, autres que les tiers embauchés par le Commanditaire du Concours afin de réaliser l'objectif mentionné ci-haut ou tel que permis ou requis par la loi. En fournissant vos informations et en entrant dans le site Web du Concours, vous acceptez que le Commanditaire du Concours vous fournisse des informations sur les nouveaux produits et les produits actuels, des coupons, des échantillonnages et des nouvelles concernant les promotions à venir. En participant au Concours, le participant consent à la manière de recueillir, d'utiliser et de divulguer des renseignements personnels conformément aux politiques de confidentialité du Commanditaire du Concours disponible à: www.parknfly.ca/Privacy-Policy.aspx.
16. Les Règles et Règlements du Concours ainsi que les décisions des juges du Concours, telles que choisies par le Commanditaire du Concours sont finales. Tous les commentaires du sondage soumis deviennent la propriété du Commanditaire du Concours sans paiement de compensation en plus de l'attribution du prix aux participants retenus.
17. Le Commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de faire des substitutions de nature ou de valeur équivalente advenant le cas d'indisponibilité d'un élément du Prix, pour quelque raison que ce soit.
18. **MODIFICATION DU CONCOURS:** Les organisateurs du Concours se réservent le droit, à leur seule discrétion, si nécessaire, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre ce Concours, en tout ou en partie, en cas d'événement ou d'intervention humaine susceptible d'altérer ou de compromettre la gestion, la sécurité, l'impartialité ou l'exploitation du Concours, tel que prévu aux présentes. Dans le cas de fraude, de pannes techniques, de virus, de bogues, d'erreurs de programmation en dehors du contrôle des organisateurs ou dans le cas de corruption ou de menace de corruption de l'administration, de l'intégrité ou de la sécurité du Concours ou tout autre facteur affectant la conduite de ce Concours tel que prévu par les Règlements Officiels ou pour toute autre raison le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à sa seule discrétion d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre ce Concours.
19. **RÈGLEMENTS OFFICIELS :**

En participant au Concours, les participants consentent à l'utilisation de leur nom, adresse (ville et province) et/ou l'équivalent, sans autre compensation, dans le monde entier et à perpétuité, dans toutes les formes de médias, actuelles ou futures, incluant l'Internet et ceci, dans toute publicité concernant le Concours effectué par le Commanditaire du Concours.

Les Règlements Officiels et les noms des gagnants: Pour obtenir un exemplaire des Règlements Officiels, faire parvenir une enveloppe préadressée et affranchie à: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. Les demandes doivent être reçues au plus tard mercredi 12 juin 2019 à 23h59 (heure de l'Est).

Pour obtenir les noms des gagnants faire parvenir une enveloppe préadressée et affranchie à: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. Les demandes doivent être reçues au plus tard vendredi 28 juin 2019 à 23h59 (heure de l'Est).